

contribution fédérale et une troisième modification adoptée en juin 1960 a porté à 400 millions le montant global des fonds disponibles pour la participation fédérale en vertu de la loi et de ses modifications. La modification de 1960 a également prolongé de trois ans la période pendant laquelle des frais de construction peuvent être engagés en vertu de la loi.

Le 27 octobre 1960, une entente a été signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; ainsi, les dix provinces participent à l'aménagement de la Route transcanadienne.

En vertu des accords actuels, une route asphaltée traversant tout le Canada devra être terminée le 31 mai 1964; cette route devra être construite conformément aux devis descriptifs généraux prévus dans la loi ou asphaltée selon des normes provinciales satisfaisantes. Cette dernière concession a été faite en vue de supprimer la nécessité de reconstruire des tronçons déjà aménagés afin de hâter le travail dans d'autres régions. Cependant, la contribution fédérale au coût des travaux se limite aux tronçons construits d'après les normes de la Route transcanadienne.

Dans les dix provinces, la route aura, d'après le tracé de 1960, 4,877 milles ainsi répartis: Terre-Neuve, 540; Île-du-Prince-Édouard, 71; Nouvelle-Écosse, 318; Nouveau-Brunswick, 390; Québec, 400; Ontario, 1,453; Manitoba, 309; Saskatchewan, 406; Alberta, 282; Colombie-Britannique, 568; Parcs Nationaux, 140. Des révisions du tracé ont depuis lors légèrement modifié certains de ces chiffres. Ainsi, une modification du tracé a eu pour effet de raccourcir le parcours dans les parcs nationaux Mount Revelstoke et Glacier en Colombie-Britannique. De même à Terre-Neuve, la route qui traverse le parc national de Terra-Nova a été raccourci. Le gouvernement fédéral a affecté, au cours de l'année terminée le 31 mars 1960, la somme de \$9,581,000 à l'aménagement de la route à travers les parcs nationaux.

Les engagements contractuels concernant les nouveaux travaux de construction de la Route effectués jusqu'au mois de janvier 1961, ont atteint \$615,563,310, dont \$365,762,241 à la charge du gouvernement fédéral, y compris les 40 p. 100 supplémentaires prévus par la loi modificatrice. Au cours de la période, les versements fédéraux aux provinces, à titre de contribution aux travaux antérieurs, provisoires et nouveaux, ont atteint \$291,363,702. Au 31 mars 1960, les travaux à pied d'œuvre représentaient 9,507,375 jours-hommes de huit heures et les travaux hors chantier relatifs à la fourniture des matériaux et les services, 16,162,538 jours-hommes.

En Saskatchewan, les travaux ont été terminés en 1957 sur tout le parcours de 406 milles et la Route y était inaugurée le 21 août de la même année. Dans les provinces où la topographie est plus revêche, les travaux se poursuivent. Au 31 décembre 1960, on avait approuvé des contrats de terrassement couvrant 3,396 milles dont 3,221 milles sont achevés; l'asphaltage conformément aux normes prescrites a été achevé sur une distance de 2,896 milles et on avait approuvé la construction de 495 ponts, passages supérieurs et autres ouvrages de plus de 20 pieds de portée.

**Routes d'accès aux ressources et routes du Nord\*.**—Le programme du gouvernement fédéral en matière d'aménagement de routes d'accès aux ressources entrainé dans sa quatrième année en 1961, les travaux allant bon train dans chacune des dix provinces. Au début de l'année, et depuis 1958, des travaux d'une valeur de plus de 45 millions de dollars ont été effectués, et des contrats dépassant 84 millions de dollars ont été approuvés. Les sommes versées aux provinces par le gouvernement fédéral se sont chiffrées par plus de 20 millions de dollars, soit environ la moitié de la somme dépensée à l'égard des travaux déjà terminés.

Il n'est pas possible de prévoir toutes les dépenses de l'année qui se terminera le 31 mars 1962. Dix programmes distincts d'aménagement de routes sont en voie d'exécution et de

\* Rédigé par la Division de la rédaction et des renseignements du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.